



**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023**

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mme Laura WEISS, Adjointe M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Dany PETRIS
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	Céline FONTAINE, Blaise FONTAINE
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

**Le Président Nicolas Hafner** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30. Il félicite R. Dunand qui a été élu au Grand Conseil et espère qu'il restera au CM de Soral. Au nom de l'exécutif, il lui remet une bouteille.

1. **Demande de naturalisation (huis-clos)**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mars 2023**
3. **Présentation des comptes 2022**
4. **Réfection des chemins pédestres**
5. **Rapport commission des manifestations et des sports**
6. **Communications de l'exécutif**
7. **Propositions et questions individuelles**

**1. Demande de naturalisation (huis-clos)**

**Le Maire** présente le dossier N° 2022\_1379\_JS et explique que le préavis est positif.

**Le dossier de naturalisation N° 2022\_1379\_JS est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention.**

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mars 2023**

**M. Fabjan**, page 4, 1<sup>ère</sup> ligne : « ...le chemin du Loup... ». Puis page 8, **R. Florez** : « ... partisan de la solution d'offrir des bons d'achat, car... »

**S. Battiaz**, page 3, 2<sup>e</sup> §, **B. Fontaine** : « ...CHF 7'500.-du second devis... ».

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité, moins 1 abstention.

## **3. Présentation des comptes 2022**

**Le Président** de la commission des finances indique que la commission s'est réunie pour examiner les comptes. Il ajoute que ceux-ci sont bons avec un boni de CHF 2'453'664,27. Une bonne partie de ce montant comprend la réévaluation du Patrimoine Financier (PF) de la commune (+1'711'000.-) avec un excédent « réel » des recettes de 743'000.-. Les postes présentant les plus grosses différences par rapport au budget sont :

-impôts à la source des personnes physiques avec +494'000.- vs 115'000.- budgétés

-boni sur le fonds péréquation des personnes morales de +70'998.- vs 140'000.- budgétés

Concernant les rentrées fiscales usuelles sur les Personnes physiques, **P. Claret** remarque un tassement à 1,3 mio. Concernant les Charges, elles se situent dans ce qui a été budgété et les liquidités sont en diminution de 8%, ce qui s'explique par un amortissement d'un million sur la parcelle Fleury.

Remerciements à **P. Revillet** qui a répondu à toutes nos questions.

**P. Revillet** précise qu'il ne s'agit pas d'un amortissement pour la parcelle Fleury, mais d'un remboursement.

Puis il propose de commenter le document Comptes de fonctionnement année 2022. Cette année présente donc un boni de 2'453'000.- dont 1'710'000.- de réévaluation du PF. Pour rappel, la réévaluation du PF est entrée en vigueur avec l'introduction du nouveau plan comptable MCH2 en 2018. La forte réévaluation du PF s'explique par le plan financier définitif réalisé après 2018 pour les immeubles de la route de Soral 300 et 302 et par conséquent en 2026 lors de la prochaine réévaluation les chiffres ne montreront pas de fortes variations. Dans le cadre de cette réévaluation, une charge de 100'126,- a été prise pour quelques ajustements comptables apportées au bilan en 9630.90.34410.00, soit en définitif 1'810'918.80 de réévaluation à la hausse moins la charge de 100'126.- donc une réévaluation nette positive de 1'710'792.80.

9100 Fiscalité : Impôt sur les PP stagne à 1'329'000.- vs 1'377'000.- en 2021, mais la surprise vient de l'impôt à la source sur les PP avec un excédent budgétaire de 383'000.- pour lequel des renseignements vont être demandés étant donné la forte proportion que cela représente dans la fiscalité communale.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023**

Puis il faut encore mentionner un remboursement du FIA pour les travaux sur les collecteurs vers l'EMS et angle route du Creux-de-Boisset / Bois-de-By, ainsi que la péréquation financière comme participants à l'excédent de recettes.

Trésorerie : 7,4 mio de « réalisables », sans tenir compte des actions de la BCGE. Un recul de ce poste s'explique par le remboursement d'un million de la dette pour l'acquisition de la parcelle Fleury.

Dettes totales de la commune : 1,7 mio dont 40% de PA et 60% de PF. En 2025, 1,2 mio arriveront à échéance ainsi qu'1,5 mio en 2028.

Amortissements : seront en forte baisse pour 2024 avec un niveau d'~130'000.-/an pour la suite.

Dépassements > 1000.- : la liste est commentée et les éléments suivants sont expliqués

- Salaires personnel et jobs d'été : dont l'accompagnateur vélo qui sera vraisemblablement maintenu (+8'347.-)
- Protection civile : inspection générale de la protection civile et demande de remise en conformité de l'abri qui est en très bon état général par ailleurs (+18'980.-). Une demande de prise en charge (contributions de remplacements) par le canton a été envoyée, nous attendons la réponse.
- Subvention « La Feuillée » : (+ 12'601.-) Plus d'enfants, y compris pour le « Couffin »
- Aide humanitaire étranger : (+ 2'000.-) Caravane sans frontières
- Eclairage des chaussées : (+2'291.-) factures cumulées de 3 ans pour le passage de Labeaume.
- Honoraires mandats techniques : (+ 146'619.-) Cf. 7206 Loyer FIA, avec une recette de 155'339.18 rmbt des travaux par le FIA
- Intérêts passifs des engagements financiers : dont 17'000.- d'intérêts négatifs, abandonnés en 2023 avec la remontée des taux
- Immeuble Chavannes, eau, énergie, etc : (+4'213.-) bail du local résilié, consommation réelle à estimer pour un remboursement. A suivre.

En résumé, un tableau des 10 écarts budgétaires à voter selon les directives du SAFCO en 2F 2N, pour un total de CHF 308'167.28.

**Le Président** suggère d'augmenter certains budgets pour ce qui nous paraîtra prévisible ( ex. accompagnateur vélo).

**Mme Fabjan** repose la question des subventions en nature et demande d'annexer aux comptes une liste des gratuités octroyées pour s'en faire une idée tel que recommandé par MCH2.

**P. Revillet** informe que ce travail est en cours pour la période de 2023 et sera présenté début 2024.

**R. Florez** rappelle que P. Revillet se tient à disposition pour toute éventuelle questions des conseillers.

#### **4. Réfection des chemins pédestres**

**P. Revillet** informe que l'intervention « forcée » d'Implenia sur le chemin du Loup a conduit l'exécutif à profiter de ce chantier pour finir le travail là-bas, avec un budget inférieur d'~10'000.- à celui de CreaStab. Cette somme n'ayant pas été mise au budget, une délibération devra être votée. Il propose de n'en faire qu'une avec celle du chemin des Noyers pour les 7'500.- estimés pour les travaux à faire.

**S. Battiaz** explique s'être rendu sur place pour évaluer l'ampleur des travaux à prévoir. Un apport de matière sur 125m est à envisager et un geste de l'entreprise sera discuté par l'exécutif.

**R. Florez** propose de voir avec l'entreprise et une fois le montant arrêté et de faire une seule délibération avec les travaux du chemin du Loup. **Accepté.**

**M. Fabjan** ajoute de voir aussi pour le chemin en terre qui conduit au pont... et **S. Battiaz** informe qu'il faudra totalement le recalibrer, ce qui suppose un plus gros budget. A suivre.

#### **5. Rapport commission des manifestations et des sports**

**D. Pétris** informe que la commission s'est réunie le 7 mars 2023 et a traité les points suivants :

- Sortie des aînés : le 16.06 pour une visite du musée de l'Absinthe à Môtiers, sur une idée du Maire. Puis pause déjeuner au « Restaurant des 6 communes ». Tout est déjà réservé.

- Promotions le 30 juin : 400-500 personnes prévues, 3 food-trucks – hamburgers Brooklyn Kitchen (bagels) , Revolution food et crêpes. Un stand de glaces est aussi prévu, de même une possibilité de château gonflable, enfin concernant le cortège, il sera encadré par les pompiers. Pour les élèves actuellement en 8P, un stylo Caran D'Ache gravé leur sera remis.

Elle ajoute encore que le BUPP participera et qu'une commission conjointe avec la Petite enfance sera organisée pour parler de ce projet.

**N. Hafner** attire l'attention sur le débit des repas qui devrait éviter de trop longues attentes pour les repas. Et **R. Florez** demande quid des prix qui seront pratiqués ?

**D. Pétris** informe que pour les glaces, ce sera 3.- la boule, pour les hamburgers ce serait entre 15.- et 20.- selon les grammes. A voir encore si un bon sera fourni par la Mairie pour une glace ou autre chose pour une valeur à déterminer.

**M. Fabjan** explique que le BUPP pourrait proposer des saucisses pour un prix moins élevé, mais attention à ne pas péjorer les autres food-trucks ajoute **R. Florez.**

**M.-A. Dougoud** rappelle qu'il y avait toujours des bons gratuits pour tous ceux qui travaillent et donc à prévoir. Voir en commission, aussi pour les prix à pratiquer, compatibles avec les familles.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023**

**Le Maire** rappelle aussi que les c.m. doivent participer pour la caisse, derrière le bar, pour donner les sirops aux enfants, etc, etc, etc... A la question de savoir ce qui est prévu au budget, il est répondu 20-30'000.-.

**L.Weiss** ajoute que le circuit du cortège doit être annoncé éventuellement aux TPG et bien à l'avance.

-1<sup>er</sup> août : organisation déjà faite avec les pompiers, + tente, musiques, etc...

-FêteSoral 2024 : du 14 au 16.06.24, un tout-ménage sera distribué ce w-e et mentionnera la constitution d'un comité d'organisation. Une date a été fixée pour cela : **le lundi 22 mai à 19H + apéro.**

**D. Pétris** informe qu'elle enverra un mot personnalisé aux associations pour les inviter à participer à cette fête

- w-e du CM : du 30.09 au 01.10.23, pour la Bénichon à Cormondes (FR). Hôtel réservé à Morat, de même que le bus. 13 c.m. sont annoncés.

Pour conclure, **D. Pétris** fait un retour sur la fête de l'œuf du 1<sup>er</sup> avril, Grand succès malgré le temps, et 480 œufs offerts par la commune.

## **6. Communications de l'exécutif**

**L. Weiss** explique avoir dépouillé le sondage relatif à la Fermette et rappelle que l'objectif était d'obtenir une « température » sur ce sujet.

Participation : 131 questionnaires rendus, et 121 retenus après élimination des doublons. 21 réponses sont anonymes, mais reflètent néanmoins le ton des autres réponses.

Fréquentation de la Fermette : 60% 1-2x par semaine, 30% 2x par mois, 17% 1à2x par an et 5% jamais. (80% la considère comme 2<sup>e</sup> lieu d'épicerie)

Offre de produits : bien achalandée pour 80%, pour les prix 54% les trouvent OK en majorité

Soutien financier de la commune : aide 15'000.- OK pour une majorité, mais pour une aide initiale aux investissements matériels, et pas pour les frais de fonctionnement (trésorerie).

Opinion exprimée : pas le rôle de la commune de soutenir un commerce privé et argent des impôts ne doit pas servir à une entreprise privée pour une majorité. Equité vis-à-vis des autres commerces ? Sinon est relevé le rôle social, lieu de rencontre et food trucks appréciés. Mais aussi commerce illégal sur terres agricoles...

Regret exprimé de la disparition de La Guinguette.

**J.-M. Dunand** demande alors quel était l'objectif de ce questionnaire ? **R. Florez** répond qu'il n'y avait pas de but précis, sauf à avoir une vision d'ensemble des avis des habitants. Il s'agit maintenant d'un outil pour discuter avec la Fermette, nous aider dans la décision du budget à allouer, etc... Tout reste ouvert comme auparavant.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023**

**Le Maire** explique avoir été « ennuyé » par le courriel reçu 2 jours avant l'AG de la Fermette disant que pour certains l'engagement n'avait plus lieu d'être et le remerciant d'aller à l'AG à leur place. Il précise ici qu'il n'avait pas été invité à cette réunion.

**S. Brun-Battiaz** explique que pour l'AG elle a regretté que l'exécutif ne soit pas présent et ajoute **J.-M. Dunand**, de voir passer un sondage laissant entendre que le groupe de travail n'a pas son mot à dire...

**R. Florez** explique que ce sondage est totalement du ressort de l'exécutif pour l'aider à mieux cerner les enjeux et évaluer le besoin de cette épicerie de village.

**M.-A. Dougoud** explique que, vu qu'un groupe de travail s'était constitué, il aurait été plus juste de le consulter sur ce tout-ménage, pour l'articuler ensemble.

**Le Maire** répète qu'il a semblé intéressant que ce soit une démarche de l'exécutif et on l'a faite.

**S. Brun-Battiaz** répète qu'elle a vraiment trouvé dommage qu'au moins un des 3 membres de l'exécutif ne soit pas présent à l'AG pour répondre aux questions. Notamment sur le montant de la subvention effectivement versée par ex.

**R. Florez** répète qu'il y a 15'000.- par année inscrits au budget pour la Fermette et **N. Hafner** suggère que la phrase étant un peu ambiguë, elle devra être réécrite.

**S. Brun-Battiaz** informe que par ailleurs il y a eu renouvellement du comité avec seuls 3 anciens qui restent. Un nouveau maraîcher a intégré le comité et c'est sa compagne qui prendra le poste de gérante.

Elle regrette le manque de communication sur le soutien ou pas de la commune et à la nouvelle du sondage, cela a été très mal compris vu sa formulation.

**R. Florez** pense que ce sondage va aussi pouvoir aider le comité de soutien à formuler plus précisément les besoins de la Fermette (15/ ou autre somme, en 1x ou fractionné, avec ou sans conditions, etc...). Puis il répète que le but du groupe de travail est d'établir un lien direct avec les décideurs.

*M. Staub quitte la séance et plusieurs c.m. constatent que La Fermette monopolise trop l'attention du CM selon eux.*

**M. Fabjan** ajoute que ce sondage a aussi été perçu par certains comme une esquivé de la décision à prendre. Oui, il est beaucoup question de La Fermette, mais parce qu'il n'y a pas eu de décision prise. Une subvention a été votée, mais sans règles claires. Elle propose donc que l'on décide maintenant si ces 15'000.- seront donnés, avec ou sans conditions précises, tout de suite.

Personnellement, elle est d'avis de donner ces 15'000.- sans condition et de voter maintenant son versement en soutien. De plus, il s'agit d'avoir une vision à long terme, à savoir de réfléchir à la future arcade et à son locataire.

**J.-M. Dunand** informe que les démarches prévues pour parler avec La Fermette n'ont pas eu lieu et aujourd'hui il rejoint **M. Fabjan** pour dire qu'il s'attendait après ce sondage à avoir une proposition de l'exécutif.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023**

**M.-A. Dougoud** rappelle que le comité de La Fermette avait demandé des versements échelonnés et que le CM du 06.02.23 avait mandaté un groupe de travail pour suivre La Fermette. A titre personnel, elle s'est sentie complètement niée dans le travail mis en place avec ce sondage. Elle trouve cette manière de faire contestable et cela a altéré sa confiance. De plus, elle a mal vécu d'être prise à partie en tant que c.m. durant l'AG et de devoir répondre que le groupe de travail n'avait pas été informé.

**S. Brun-Battiaz** demande de voter ce soir sur la subvention de 15'000.-, conditionnée ou pas, et si c'est la conditionnée qui remporte la majorité, alors mettre en place les règles de celle-ci.

**Le Président** propose de voter sur le principe de la direction à donner à l'exécutif :

1.- qui est pour un versement des 15'000.- **non conditionné** pour cette année

**8 pour, 2 contre et 0 abstention**

2.- qui est pour un versement des 15'000.- **conditionné** pour cette année

**2 pour, 8 contre et 0 abstention**

**Le Président** rappelle qu'il a été défini ensemble l'existence d'un groupe de travail dédié qui rencontrera régulièrement les membres de La Fermette pour examiner comment collaborer le plus efficacement. A l'exécutif de voir comment verser cette subvention actée par le CM.

**J.-M. Dunand** est d'avis que l'exécutif reprenne le dossier, ce qui permettra au CM et aux commissions de travailler sur d'autres dossiers.

**M. Fabjan** propose qu'avant le vote du budget de l'an prochain, la commission des finances + un groupe de travail et l'exécutif, fasse une proposition claire pour l'attribution de cette subvention.

**Le Président** demande s'il y a d'autres communications de l'exécutif et **R. Florez et L. Weiss** répondent par la négative.

## **7. Propositions et questions individuelles**

**S. Battiaz** informe que **P. Claret** souhaite démissionner de la commission mobilité en raison de divergences quant à la stratégie de la commune relative à la route d'évitement (présentée par le canton) et à son manque d'engagement en la matière.

**P. Claret** rappelle qu'il est à la commission mobilité depuis le début et il s'aperçoit qu'il doit faire un écart toujours plus grand entre l'objectif et le chemin emprunté. Son impression est que la route d'évitement a été complètement oubliée et qu'une route dans le village va surtout pénaliser les habitants. Il constate que nous ne sommes pas sur la bonne voie sur ce sujet. Pour lui, toute route, quelle qu'elle soit serait mieux que la situation actuelle.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023**

**R. Florez** informe qu'il était prévu d'être auditionnés par une commission du Grand Conseil, mais nous n'avons jamais été convoqués. Il demande au nouveau député **R. Dunand** de remettre cet objet sur le métier.

**S. Battiaz** confirme que les autres membres de la commission mobilité continuent à travailler avec le Bureau BCPH pour affiner les variantes de modération de vitesse dans le village. Puis, il informe d'une volonté des TPG d'augmenter la cadence des bus et demande à rester vigilants sur ce point. La fréquentation des bus restant faible, avoir plus de bus signifierait aussi d'adapter la hiérarchisation du réseau routier.

**L. Weiss** tempère en rappelant que cela permettrait aussi d'avoir accès à la Zymeysa et aussi à la ZIPLO, sans avoir à faire le détour que fait le L à Bernex. Ce qui serait une amélioration. Suivre le COPIL du 20 juin.

**M.-A. Dougoud** pense que si les bus ont des points de finalité plus importants, tels Meyrin ou PLO, alors ces bus auront du sens, en plus d'une utilité. Surtout avec l'arrivée du tram 15.

**L. Thévenoz** demande de mettre une ligne ou un panneau interdisant de se garer devant l'EMS. **A relancer.**

**M. Fabjan** rappelle la journée vélos le 10 mai et remercie tous ceux qui vont participer.

**W. Ruckstuhl** remercie l'exécutif pour avoir installé le tableau de tous les maires de Soral, tel que demandé.

**R. Dunand** informe que **le 13 mai**, c'est Caves ouvertes dans tout le canton.

**M.-A. Dougoud** demande que lors du contrôle des toitures de l'école, on vérifie que les cheneaux du préau soient aussi vérifiés, car ils débordent par grosses pluies. Puis, concernant les tout-ménages, elle rappelle que le format A5 devrait être utilisé de préférence, pour économiser du papier.

**S. Brun-Battiaz** informe qu'une semaine sans écran est prévue pour les enfants du 2 au 6 mai avec aussi plein d'animations.

**Le Président** rappelle que le prochain CM est prévu pour le 8 mai - deadline pour les points à l'OJ le 28 avril. Et pour les postulations au Bureau il demande d'y réfléchir pour un vote au mois de juin.

La séance est levée à 21H15.